

AR PREFECTURE

024-212400436-20210727-30_2021-DE
Reçu le 09/09/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
24 - DORDOGNE

Nombre de conseillers

• en exercice 10
• présents 7
• votants 7
• absents 3
• exclus

De la commune de BIRON

Séance du 27 juillet 2021 à 20 heures 30

Date de convocation :
19 juillet 2021

Date d'affichage :
29 juillet 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. DESMAISON Bruno

N°30/2021
Présentation du rapport
annuel sur le prix et la
qualité du service public
d'alimentation en eau
potable pour l'exercice
2020.

Étaient présents :

DESMAYSON Bruno, DEMEULENAERE Sébastien, RIVAUD Vincent,
VEYSSIERES Sylvie, GROULT Philippe, HO THAM KOUIE Sandra,
RAMALHO Irène,

Absents excusés : CAILLER Sébastien, MATTERA Marc, VERRY Gilles

Secrétaire de séance :

Mme VEYSSIERES Sylvie

Mr le Maire, conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2020, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP SUD PERIGORD.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 29 juillet 2021.

Publié ou notifié le 29 juillet 2021.

Fait à BIRON, le 29 juillet 2021



Le Maire